

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

Procurations : Valérie AUPECLE à Marion GAIN -

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 9 octobre 2015

Date affichage : 12 octobre 2015

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2015, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 2 délibérations :

- 1/ Vente d'une poutre en fer
- 2/ Prix de vente des guides de randonnées

Délibérations :

1/ Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Charolais

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Charolais pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Un fonds de concours de 3073.89 euros pour l'année 2015 est attribué par la commune à la communauté de communes pour heures de ménage effectuées à la Micro-Crèche.

15 voix pour.

2/ Création d'une régie pour la vente des topo-guides :

Le Maire explique que conformément aux dispositions de l'article L2343-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comptable public est seul chargé d'exécuter les recettes.

Pour pouvoir déroger à ce principe et encaisser les recettes à la place du comptable public, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes municipales permettant de percevoir les recettes liées à la vente des guides de randonnées et de nommer un régisseur et son suppléant.

Le conseil municipal donne son accord pour que Joëlle Sampaix soit nommée régisseur et Catherine Perche comme suppléante.

15 Voix pour

3/ Encaissement d'un chèque Groupama

Le Conseil donne l'autorisation d'encaisser le chèque de Groupama d'un montant de 320.62 € correspondant au remboursement d'un sinistre sur le tracteur communal (vitre arrière).

15 Voix pour

4/ Validation du dépôt de dossier Accessibilité des ERP :

Le dossier a été transmis le 25 septembre 2015 au service de la DDT à MACON.

Le conseil municipal valide l'Ad'ap pour 6 établissements : salon de coiffure, église, mairie, bibliothèque, dépôt de pains et agence postale. (complément dans les points divers)

15 Voix pour.

5/ Conventionnement social avec la Région :

Le conseil régional subventionne à 30 % les travaux d'aménagement pour chaque logement communal du site GUTTENBERGER (subvention plafonnée à 30 000 €).

Cette subvention peut être de 40 % (plafonnée à 40 000 €) par logement si ces derniers sont conventionnés sociaux.

Le conseil municipal sollicite le conventionnement social proposé par la Région pour bénéficier des 10 % supplémentaires.

15 Voix pour.

6/ Suppression et création de deux emplois pour surveillance bus, cantine et garderie :

Du fait de la mise en place des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014 et suite à une demande de régularisation de la trésorerie, le temps de travail de 2 agents a été augmenté en conséquence.

D'où la suppression de deux emplois d'Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 5.12 heures hebdomadaires et 8.81 heures hebdomadaires, et la création de deux emplois d'Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 5.13 heures hebdomadaires et 11.94 heures hebdomadaires.

15 voix pour.

7/ Suppression et création d'un emploi pour garderie périscolaire et transport :

En raison de l'augmentation des effectifs à la garderie périscolaire communale depuis la rentrée de septembre 2015, il est nécessaire de doubler les effectifs pendant les heures de surveillance, d'où la suppression de l'emploi de Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 5.89 heures hebdomadaires, et la création d'un emploi d'Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 8.24 heures hebdomadaires.

15 Voix pour.

8/ Indemnité Administration et Technicité :

Le Maire explique qu'il faut relever l'indemnité d'administration et de technicité de la Secrétaire de Mairie afin de lui maintenir son salaire brut en l'état. Ceci à compter du 1^{er} août 2015.

15Voix pour

9/ Vente d'une poutre en fer :

Le conseil accepte la vente d'une poutre en fer de 6 mètres du site Guttenberger au prix de 60 € à Armand Brigaud, qui quitte la salle pour le vote.

14 Voix pour.

10/ Fixation du prix de vente du guide des randonnées

Le conseil fixe le prix du guide à 4,00€

15 Voix pour.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de septembre :

Le montant des ventes pour le mois de septembre 2015 est de 3 204.35 euros.

Le montant annuel des ventes du 01/10/2014 au 30/09/2015 est de 37 809.50 euros soit 3 150 euros mensuel.

3/ Point sur l'ouverture des plis des appels d'offre :

L'ouverture des plis des appels d'offre s'est faite ce vendredi 16 octobre à 14h00. 47 propositions ont été reçues pour 13 lots de travaux.

4/ Garderie périscolaire

Le point est fait sur la fréquentation des garderies.

5/ Fleurs de Toussaint :

Des chrysanthèmes seront commandés pour honorer la mémoire des soldats.

6/ Cérémonie du 11 novembre :

Les enfants de l'école seront sollicités pour participer à la cérémonie du 11 Novembre, qui se déroulera à 11 heures au monument aux morts. Le verre du souvenir sera offert à l'issue de la cérémonie.

7/ Vœux du Maire

Une date est arrêtée : samedi 9 janvier 2016 à 20 heures à la salle paroissiale.

Des cadeaux de naissance seront offerts aux bébés de l'année. Le futur boulanger sera présent avec son épouse.

8/ Bulletin municipal :

Il est demandé aux associations de faire parvenir leur compte rendu annuel dès que possible.

9/ Décoration de fin d'année : sapins, illuminations :

Une vingtaine de sapins sera commandée ; les illuminations seront posées par la société Connect.

10/ Elections régionales : tour de garde :

Les tours de garde sont mis en place pour les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

10/ Logement au-dessus du salon de coiffure

La commission bâtiment a visité le logement désormais vacant. Il est en bon état mais vétuste : il mériterait un rafraichissement : tapisseries et sol de la chambre.

11/ Point sur le devis retenu par la commission bâtiment pour le logement au 1er étage de la cure

La commission a validé le devis de Raberin (Paray le Monial) pour le changement des fenêtres du logement de la cure. Les travaux se feront au mois de Novembre.

12/ Fusion

Le Maire explique le projet de regroupement entre les communautés de communes du Charolais et celles de Paray le Monial – Digoïn, proposé par le préfet.

13/ Accessibilité handicapés Site accueillant du public

Des devis ont été réalisés pour l'accès à la mairie et au salon de coiffure. M Savoy de La DDT, a donné des recommandations et précisé les cas de dérogation. (démarche non obligatoire en cas de service à domicile)

Questions Diverses :

1/ Décision de vendre les tables rondes de la cantine.

2/ Séance de formation pour le défibrillateur : le conseil organisera une matinée de formation avec les pompiers. Un avis sera distribué dans les boîtes aux lettres.

3/ La cyclo-cross aura lieu le 7 Novembre prochain, en présence de Bernard THEVENET. La commune offrira deux coupes.

4/ Une battue aux pigeons sera organisée sous le commandement du lieutenant de louveterie. Le conseil donne son autorisation.

5/ Le maire fait lecture d'un courrier adressé au conseil municipal par un habitant qui se plaint de déchets de pelouse déversés dans un fossé.

6/ Le conseil donne son accord pour l'achat de chaussures de sécurité pour l'employé communal.

7/ Le maire remercie Serge Bertillot qui a dirigé les travaux de démolition sur le site Guttenberger.

Prochaine réunion de conseil :
Jeudi 12 Novembre 2015 à 20h30